

## Formation Professionnelle « Réglementation et applications de l'acoustique en phase étude »

**Public visé :** Architectes, Maîtres d'œuvre, Maîtres d'ouvrage, économistes de la construction, conducteurs de travaux, bureaux d'études

**Pré-requis :** Aucun

### **Objectifs :**

- Définir le son et le décibel
- Comprendre la différence entre l'isolation et l'absorption acoustique
- Identifier les différents indicateurs de performance utilisés en acoustique
- Identifier les principaux matériaux et leurs caractéristiques
- Repérer le champ d'action de l'acousticien

### **Programme :**

#### Jour 1

##### 1. Le son

- Qu'est-ce que le son ?
- Le décibel
- La physiologie de l'oreille humaine
- Psychoacoustique

##### 2. Comportement, acoustique des matériaux

- L'absorption acoustique
- L'isolation acoustique
- La loi de masse
- Les systèmes masse-ressort-masse
- Les chemins de transmission

##### 3. L'acoustique commerciale

- Les arguments de vente d'un matériau
- L'ambiguïté absorbant / isolant
- Verre et acoustique

##### 4. Vitrage et acoustique

- Simple / double / triple vitrage
- Vitrage feuilleté
- Les autres éléments de la façade

## Jour 2

### 5. Réglementations et normes

- Logement
- Tertiaire
- Scolaire / hospitalier / hôtellerie
- Bruit de voisinage
- Evolutions potentielles

### 6. Mesures : matériel et méthode

- Le matériel
- Principe de mesure

### 7. L'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique

- Description
- Auteur de l'attestation
- Identification de l'opération
- Déclaration
- Tableau récapitulatif

### 8. Applications des acquis et échange avec les stagiaires

## **Moyens pédagogiques :**

- Apports théoriques : diaporama et support papier
- Illustrations à partir de cas concrets et retours d'expérience
- Plateforme en ligne permettant l'accès à des ressources pédagogiques

## **Moyens d'évaluation :**

Mesure de la progression du stagiaire grâce à un questionnaire de début et de fin de parcours

## **Moyens Techniques :**

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

## **Formateur :**

Guillaume MIGNOT : Gérant et formateur de la société *Ouest Acoustique Formation* et créateur et dirigeant du bureau d'études *Ouest Acoustique*.

## **Informations pratiques :**

Lieu \*: Centre de formation TY eco<sup>2</sup>- Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES

Durée : 14 h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC

\* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.